

**ODPC**  **CTCV**

**Organisme de Développement Professionnel Continu**

**Chirurgie Thoracique et Cardio-Vasculaire**

# **LIVRET D'ACCUEIL**

# **ODPC CTCV**

ODPC-CTCV

56 boulevard Vincent Auriol

75013 PARIS

France

Tél : 0153629119 - 0631184920

Email : [secretariat@odpc.sfctcv.org](mailto:secretariat@odpc.sfctcv.org)

SIRET : 793478777

N° Enregistrement OGDPC : 3658

N° déclaration Préfecture : W751219657

Code NAF : 9499Z

TVA non applicable, article 293 B du Code général des impôts

# SOMMAIRE

## **INTRODUCTION - Accueil**

## **CHAPITRE I – Présentation de l'Organisme Formateur**

- A. Historique de l'Organisme Formateur
- B. Missions et valeurs
- C. Organigramme

## **CHAPITRE II – Informations complémentaires**

- A. Démarche pédagogique – Les modalités
- B. Démarche pédagogique – Les méthodes

## INTRODUCTION – Accueil

Chère consœur, cher confrère,

Vous avez témoigné votre intérêt pour effectuer votre développement Professionnel continu avec l'ODPC CTCV et nous vous en remercions.

Pour construire ses programmes, l'ODPC CTCV fait appel à des experts reconnus dans le monde de la santé, ces derniers mettent leur expertise et leur savoir-faire à votre disposition pour une proposition de formation adaptée aux compétences et attentes visées.

Soucieux de la qualité du parcours de soins des patients et d'une pratique professionnelle attentive aux problématiques liées à leur prise en charge, l'ODPC CTCV propose un accompagnement adapté.

L'objectif de l'ODPC CTCV est, par la mise en place d'actions de formation, de soutenir l'excellence de la discipline, en délivrant à ses acteurs les outils nécessaires à une bonne pratique professionnelle et en les conseillant pour permettre une prise en charge maximale et efficace tout en assurant la qualité du parcours de soin des patients.

Notre équipe est complétée par l'expertise d'un référent handicap qui répondra à toutes les sollicitations et questionnements en termes d'accueil de participants en situation de handicap.

Enfin, l'ODPC CTCV s'engage également dans une démarche qualité en appréciant les programmes proposés et l'expertise des intervenants pour vous garantir une formation de qualité et en parfaite adéquation avec vos attentes.

Bienvenu(e) au sein de l'ODPC CTCV

### Comité directeur de l'ODPC-CTCV (mandat 2022-2024)



Michel Kindo  
Président



Geoffrey Brioude  
Vice-président



Ludovic Fournel  
Secrétaire



Thierry Caus  
Trésorier

# **CHAPITRE I – Présentation de l'Organisme Formateur**

## **A – Historique de l'Organisme Formateur**

Le Développement Professionnel Continu (DPC) est un dispositif de formation initié par la loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires (HPST) en 2009, adapté par la loi de Modernisation du système de Santé en 2016, et qui est effectif depuis le 1er janvier 2013.

Il contribue à apporter une garantie aux usagers du système de santé qui sont pris en charge par des professionnels qui maintiennent leur compétence en continu au-delà des savoirs acquis au cours de la formation initiale.

Le DPC est un dispositif réglementaire, chaque professionnel de santé doit suivre un parcours de DPC pour remplir son obligation triennale.

Ce dispositif concerne tout médecin dès la fin de sa formation initiale.

Les programmes de DPC doivent être conformes aux orientations nationales définies par le CNP de la discipline.

Les méthodes d'évaluation doivent être conformes aux exigences de la HAS (Haute Autorité de Santé).

## **B – Notre mission et nos valeurs**

Les ODPC (Organisme de DPC) proposent des actions de DPC. Elles doivent être validées par la CSI (Commission Scientifique Indépendante).

Les ODPC doivent montrer leurs capacités pédagogiques, répondre de la qualité de leurs intervenants, avoir un programme d'auto-évaluation pré et post formation et être indépendants financièrement de l'industrie.

L'ODPC a une activité de synthèse et de suivi des actions et délivre une attestation à chaque participant lorsque celui-ci a terminé son cursus. L'attestation est également envoyée à l'ANDPC .

L'Organisme de développement professionnel continu en spécialité de chirurgie thoracique et cardio-vasculaire a pour mission l'organisation du développement professionnel continu en chirurgie thoracique et cardio-vasculaire sous tous ses aspects : formation cognitive, gestion des risques, évaluation et analyse de la pratique professionnelle.

Les programmes sont établis annuellement par le comité scientifique et pédagogique de l'ODPC-CTCV qui prend en compte les orientations définies par le Conseil national professionnel (CNP) ainsi que les nouvelles situations à risques de la spécialité listées auprès de la Haute Autorité de Santé.

L'ODPC-CTCV offre aux praticiens qui ont choisi de s'engager dans l'Accréditation la possibilité de valider leur obligation de DPC sous réserve qu'ils se soient inscrits à au moins un des programmes proposés et qu'ils soient à jour de leur bilan annuel.

Les cinq objectifs du DPC sont :

- Le perfectionnement des connaissances.
- L'analyse des pratiques professionnelles.
- L'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.
- La prise en compte des priorités de santé publique.
- La maîtrise médicalisée des dépenses de santé.

## C – Organigramme

### Comité directeur de l'ODPC-CTCV (mandat 2022-2024)



**Référent administratif – Caroline Janin**

**Référent pédagogique – Michel Kindo**

Assistante.admin@sfctcv.org  
01 53 62 91 19 ou 06 31 18 49 20

**Référent PSH (Personne en situation de handicap) – Caroline Janin**

Assistante.admin@sfctcv.org  
01 53 62 91 19 ou 06 31 18 49 20

## Comité scientifique de l'ODPC-CTCV

<i>Michel KINDO</i>	Directeur de l'ODPC CTCV
<i>Geoffrey BRIOUDE</i>	Directeur Adjoint de l'ODPC CTCV
<i>Ludovic FOURNEL</i>	Secrétaire de l'ODPC CTCV
<i>Thierry CAUS</i>	Trésorier de l'ODPC CTCV
<i>Marcel DAHAN</i>	Responsable EpitThor – Toulouse
<i>Jean-Louis de BRUX</i>	Responsable EpitCard – Angers
<i>Xavier-Benoît D'JOURNO</i>	Président de la SFCTCV
<i>Bertrand LEOBON</i>	Responsable EpitCong – Bordeaux
<i>Jean Philippe FRIEH</i>	Gestionnaire OA
<i>Caroline RIVERA</i>	Gestionnaire OA
<i>Julien GUIHAIRE</i>	Directeur du Comité scientifique SFCTCV
<i>Françoise LE PIMPEC-BARTHES</i>	Représentante Collège
<i>Pascal-Alexandre THOMAS</i>	PUPH Marseille
<i>Jean-Francois FUZELLIER</i>	PUPH Rennes

## CHAPITRE II – Informations complémentaires

### A – Démarche pédagogique – Les modalités

Un temps de réflexion et d'analyse de ses propres pratiques intégré à la démarche cognitive en début de formation, à l'aide d'un questionnaire d'auto-évaluation (avant) centré sur les objectifs pédagogiques de la session de formation.

L'évaluation : un temps d'évaluation de la satisfaction des participants oral et écrit – questionnaire de satisfaction – et un temps d'évaluation des apprentissages réalisés en termes de compétences et de connaissances – questionnaire d'auto-évaluation de fin de formation pour chaque participant

#### **Moyens pédagogiques utilisés au cours de la session**

Des films faits en situation professionnelle, des films pédagogiques, des montages Powerpoint, ainsi que des cas cliniques avec ou sans support visuel.

#### **A l'issue de la formation**

Les participants ont la possibilité de poser des questions aux experts depuis la plateforme d'e-learning

## B – Démarche pédagogique – Les méthodes

**Les méthodes pédagogiques** utilisées par les formateurs sont référencées dans les fiches programmes remises aux apprenants. La méthode principalement utilisée est la méthode affirmative : Basée sur l'exposé, cette méthode est utilisée par le **formateur** au cours d'une formation, pour des actions d'information ou pour des apports théoriques.

Le formateur veille dans son intervention, à structurer son discours pour permettre une assimilation plus aisée et efficace, à faire preuve de clarté pour être accessible et compréhensible par tous les participants, à illustrer les apports théoriques par des images, des comparaisons et des anecdotes pour rendre l'exposé plus vivant et en faciliter la compréhension et la mémorisation. Le formateur prévoit également un temps pour répondre aux questions qui lui parviendront par mail via la plateforme d'e-learning.